

SENSIBILISATION AUX RISQUES LIÉS À UN ACCIDENT, L'INCENDIE, L'ÉVACUATION ET LA MALVEILLANCE

OBJECTIFS



- ✚ Permettre au personnel de nuit d'appréhender son rôle durant l'exercice de sa mission.
- ✚ Rassurer les surveillants de nuit dans l'exercice de leur fonction nécessitant la prise fréquente de responsabilités.
- ✚ Amener le personnel de nuit à prendre la hauteur de sa responsabilité durant l'exercice de sa mission.

CONCERNE

Surveillant de nuit auprès de public difficile

- adulte/enfants,
- dépendant,
- délinquant,
- handicapé mental ou physique.

PRÉREQUIS

Absence de prérequis.

Au préalable l'ensemble des documents et procédures liés à l'incendie, l'évacuation, l'accident, l'incident et l'intrusion de l'entreprise devra être remis à COMPTErr.

PÉDAGOGIE

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage par le formateur.

Il est remis au service formation le support de formation au format PDF.

Le formateur utilisera son ordinateur pour étayer sa formation à l'aide d'un support PowerPoint et de vidéos, Tout le matériel nécessaire pour cette formation est mis à disposition par le formateur.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation d'acquisition de compétences

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation par une grille d'évaluation COMPTErr®.

Les stagiaires sont évalués à l'aide d'un QCM d'évaluation en fin de formation.

PROGRAMME

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Quel est le cadre réglementaire du travail de nuit ?
Quelles sont les obligations de l'EVRP ?
Pourquoi réaliser une évaluation des risques professionnels.

ACCIDENTS DU TRAVAIL, MALADIES PROFESSIONNELLES ET ORGANISATION DES SECOURS

Distinguer accident du travail de maladie professionnelle.
Quelles sont les typologies de maladies professionnelles ?
Existe-t-il une graduation dans les maladies professionnelles ?
Quelle est l'organisation des secours ?

L'ORGANISATION DES SECOURS ET LES CONSIGNES EN VIGUEUR EN CAS D'INCENDIE

Quelles attitudes adopter en cas d'incendie ?
Quelles sont les urgences ?
Comment se comporter en cas d'incendie ?
Quels sont les processus à respecter ?

L'ORGANISATION ET LES CONSIGNES EN CAS D'ÉVACUATION

Intégrer le protocole d'évacuation de l'établissement.
Faire appliquer les consignes en cas d'évacuation.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE ET RÉALISATION D'UNE RONDE DE SÉCURITÉ

Le cadre réglementaire de la ronde de sécurité.
La réalisation de la ronde de sécurité.

LES MOYENS DE SURVEILLANCE ET D'ALARME LIÉS A L'INTRUSION

L'ORGANISATION ET LES CONSIGNES EN CAS DE D'INTRUSION OU DE VOL

DURÉE

01 jour soit 07 heures

OPTION

Si les documents demandés n'étaient pas disponibles car non rédigés ou inexistant à ce jour par l'entreprise, un audit et la rédaction des procédures seront à réaliser en amont de la formation afin de pouvoir définir le cadre réglementaire de celles-ci et de créer le dossier nécessaire pour l'intégrer dans le support de formation dispensé ensuite.